université lumière lyon 2

Journées de la Mobilité Internationale

8 octobre 2026

BOURSES DE MOBILITÉ STAGES

Bourses de mobilité stage

La Direction des Relations Internationales gère trois bourses de mobilité internationale dans le cadre des stages à l'étranger :

- Erasmus+
- BRMIE — Bourse Région Mobilité Internationale Étudiants
- AMI — Aide à la Mobilité Internationale

Ces bourses sont liées à votre future mobilité. Elles sont gérées par l'université d'origine (Lyon 2), dans le cadre d'une mobilité stage inscrite dans votre parcours de formation.

Bourse du CROUS

La **bourse sur critères sociaux du CROUS n'est pas une bourse de mobilité**, elle est en lien avec votre situation personnelle et financière :

- gérée par le CROUS
- dossier à constituer auprès du CROUS, entre janvier et mai

Les étudiant.es boursier.es du CROUS conservent leur bourse CROUS durant leur mobilité à l'étranger.

Coup de pouce

- Les bourses de mobilité stage sont calculées sur la base de la **durée minimale obligatoire de stage** demandée dans votre formation, et non pas sur la durée réelle du stage.
 Il faut donc en tenir compte lors de la construction de votre projet de mobilité (choix de la destination, coût de la vie).
- Les bourses ne sont **pas automatiques**, les montants peuvent varier d'une année à l'autre. Elles sont attribuées par les établissements universitaires en fonction des budgets alloués chaque année par les organismes financeurs.
- Elles sont versées une fois que vous êtes sur place et avec un certain décalage. Il est important de prévoir **un budget de départ** assez conséquent pour couvrir les frais de début de séjour (1 à 2 mois).

Éligibilité – stage

Vous pouvez obtenir une aide financière pour votre stage, à condition que :

- le stage soit **obligatoire** ou optionnel dans votre cursus (inscrit dans le règlement des études, permettant l'obtention de crédits ECTS),
- le stage se déroule **à l'étranger** (donc hors DOM-TOM-COM),
- vous ayez trouvé votre lieu de stage et que vous ayez fait établir une **convention de stage** via ESUP Stage.

Éligibilité - bourses

Chacune de ces trois bourses est financée par un organisme différent et dispose de règles d'attribution et de paiement différentes :

BRMIE — Bourse Région Mobilité Internationale Étudiants

- financée par le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- sont éligibles tous/toutes les étudiant.es, quelle que soit la destination, sauf les étudiant.es ayant la nationalité du pays de leur mobilité (excepté ceux/celles qui ont une double nationalité)
- non cumulable avec une bourse d'un autre conseil régional
- stage de 4 semaines minimum

Éligibilité - bourses

Erasmus+

- financée par l'Agence nationale Erasmus+
- sont éligibles les étudiant.es partant en mobilité dans un pays participant au programme Erasmus+
- stage de 2 mois minimum

AMI — Aide à la Mobilité Internationale

- financée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche MESRI
- sont éligibles les étudiant.es qui sont boursier.es sur critères sociaux du CROUS l'année de la mobilité, quelle que soit la destination
- stage de 1 mois minimum

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Modalités

Le cumul des ces bourses n'est pas possible dans le cadre d'un stage (une seule)

Nom	Lieu de la mobilité	Financeur	Bénéficiaire	Montant attribué basé sur la durée minimale obligatoire de stage	Versement
BRMIE *Bourse Région Mobilité Internationale Étudiants*	toute destination	Région Auvergne-Rhône-Alpes www.auvergnerhonealpes.fr	étudiant.es à partir de la L1, dont la nationalité est différente du pays de la mobilité	**forfait** nouveau barème au 1er janvier 2027 (selon la durée et la zone) + allocation forfaitaire éventuelle (handicap 530€, boursier.e CROUS de 80€ à 530€ selon l'échelon)	75% à votre arrivée sur place 25% à votre retour
Erasmus+	pays du programme Erasmus+	Agence nationale Erasmus+ https://agence.erasmusplus.fr	étudiant.es à partir de la L1	**forfait** 2 à 6 mois 450€ ou 540€ par mois attribué selon le pays, forfait « Inclusion » supplémentaire possible	80% à votre arrivée sur place 20% à votre retour
AMI *Aide à la Mobilité Internationale*	toute destination	MESR www.etudiant.gouv.fr	étudiant.es à partir de la L1, boursier.es du CROUS l'année de la mobilité	**forfait** 1 à 6 mois 400€/mois attribué	1 à 5 mensualités au début 1 mensualité au retour

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Recherche de stage - outils

Pour vous aider dans la recherche de stage ou la rédaction de la convention de stage, vous pouvez contacter le **pôle stages et insertion / COSIE** :

https://www.univ-lyon2.fr/stages-emplois

https://www.univ-lyon2.fr/formation/stages-a-letranger

JobTeaser : *offres de stages et d'emplois*
ESUP stage : *plateforme pour établir la convention de stage*

Par ailleurs, le pôle stages et insertion / COSIE organise chaque année à partir d'octobre des **ateliers d'aide à la recherche de stage**.

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Calendrier – dossier de bourse

Une fois la convention établie, vous pouvez commencer à constituer un dossier de bourse :

- déposer sur la plateforme DRI MoveON **la convention de stage**, **même si non encore signée**,
- idéalement **2 mois avant** le début du stage

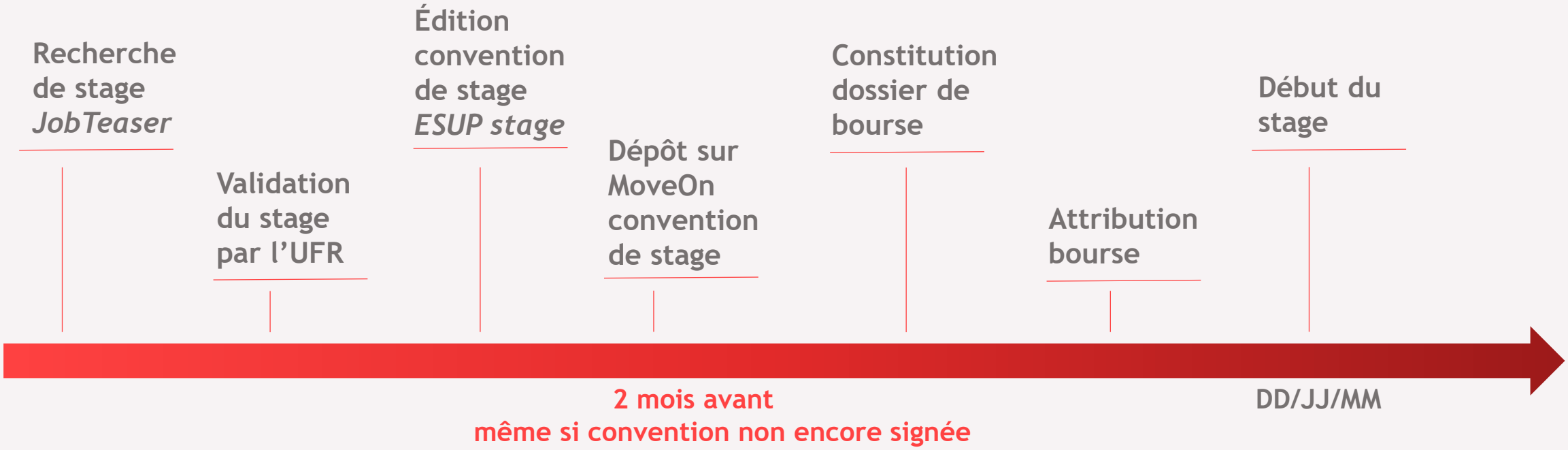
https://www.univ-lyon2.fr/international/aides-financieres



L'attribution d'une bourse n'est plus possible une fois le stage commencé.

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Calendrier



UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Versement

Erasmus+

deux versements (à réception/validation des documents demandés) :

- 80% du montant attribué au début de la mobilité
- 20% du montant attribué à la fin de la mobilité

BRMIE — Bourse Région Mobilité Internationale Étudiants

deux versements (à réception/validation des documents demandés) :

- 75% du montant attribué au début de la mobilité
- 25% du montant attribué à la fin de la mobilité

AMI — Aide à la Mobilité Internationale

deux versements (à réception/validation des documents demandés) :

- 1 à 5 mensualités au début de la mobilité
- 1 mensualité à la fin de la mobilité

Rapports de fin de séjour

Afin de vous aider à préparer au mieux votre projet de mobilité, nous vous proposons de lire les rapports de fin de séjour rédigés par les étudiant.es Lyon 2 parti.es en mobilité dans le cadre de la bourse régionale BRMIE.
Vous trouverez ci-dessous le lien qui vous permettra de sélectionner les pays qui vous intéressent :
https://enquetes.univ-lyon2.fr/index.php/386547?lang=fr

Il vous sera demandé de noter votre adresse courriel Lyon 2 et uniquement cette adresse : aucune information ne sera envoyée sur une autre adresse courriel.

Vous recevrez, dans les jours qui suivent, un mot de passe pour accéder aux rapports de fin de séjour des pays demandés (10 maximum).

Pour connaitre le coût de la vie par pays, vous pouvez aussi consulter le site :
http://fr.numbeo.com

Autres bourses

Il existe d'autres bourses qui ne sont pas gérées par la DRI et peuvent dépendre de différents critères (pays de destination, lieu de résidence des parents…)

Quelques sites utiles :

http://www.european-funding-guide.eu/fr

http://decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr

www.diplomatie.gouv.fr

> service aux Françaises et aux Français > préparer son expatriation > études supérieures > financement des études supérieures à l'étranger

www.euroguidance-france.org

> Financer sa mobilité > Les aides selon les régions

Attention, toutes ces bourses ne sont pas nécessairement cumulables avec d'autres aides financières.

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Contacts

Valérie RAISON — Tifenn GONGORA

référentes **bourses mobilité stage**
bourses-stage-international@univ-lyon2.fr
bureau BEL.222
04 78 69 76 03 / 71 68

Université Lumière Lyon 2 - DRI
18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon